

Municipalité de Porrentruy

Conseil de ville

28 mars 2019



R	28 MARS 2019
Conseil	1083

Postulat « Salle de cérémonies funéraires laïques »

Porrentruy tient à garantir à ses habitants les meilleures conditions pour effectuer leur parcours de vie. Nous avons récemment augmenté les allocations de naissance afin d'encourager les familles et alléger les frais inhérents à l'arrivée d'une nouvelle personne dans une famille. Les décès sont également des événements qui surviennent, ceux-là inmanquablement, au cours d'une vie.

Aujourd'hui, plus d'un tiers de la population helvétique opte pour des funérailles laïques (selon le Centre de recherche sur les religions de Lucerne). Dans le Canton du Jura (c.f. Le Quotidien jurassien du 6.3.2019), environ 10% des cérémonies funéraires sont laïques. De manière générale, il est constaté que les Suisses et Suissesses sont de moins en moins attaché·e·s aux Eglises officielles. Lorsqu'ils renoncent à un service religieux, les familles et les proches peuvent alors être confrontés à la difficulté de trouver le lieu qui leur convient pour dire adieu à une personne qui leur était chère. De nombreux·ses acteurs·trices de la branche ont le sentiment qu'il faut alors à chaque fois composer dans des conditions difficiles (Association des célébrants professionnels de Suisse romande).

Si le cimetière fait partie du budget communal et que son entretien est à la charge de la Municipalité, la mise à disposition d'un lieu de cérémonies funéraires appelle également une réponse des pouvoirs publics.

Considérant qu'une telle démarche participe à créer un cadre de vie digne pour chacune et chacun, notre motion demande à la Municipalité de trouver et mettre à disposition un lieu permettant à toute personne de se recueillir dans le cadre d'une cérémonie autour d'un·e proche défunt·e. Cela pourrait être réalisé dans le cadre d'une synergie avec d'autres communes.

Pour le Groupe PS-Les Verts,


A. Grosche




C. Aissino